



COMITE MUNICIPAL DES FETES LE POULIGUEN

Nombre de participants accueillis : 80 enfants

3 tranches d'âge : 5/6 ans – 7/8 ans – 9/10 ans

CONCOURS de CHATEAUX DE SABLE – JEUDI 16 JUILLET 2020

STOP INFO – STOP INFO

Afin de prendre toutes les dispositions qui s'imposent, face au COVID-19, les parents devront restés à l'exérieur du périmètre délimité par des barrière. LE PORT du MASQUE POUR LES PARENTS EST CONSEILLE. MASQUES et GEL HYDROALCOOLIQUE SERONT MIS A DISPOSITION. L'équipe des bénévoles du Comité Municipal des Fêtes restera intransigeante sur l'application de ces mesures pour le bien-être de tous.

Dans le cadre des animations estivales, le Comité Municipal des Fêtes du Pouliguen organise un concours de châteaux de sable sur la plage du Nau et propose à chaque enfant de s'exprimer à travers une sculpture sur un thème de son choix.

Il s'agit de réaliser une sculpture dans la tradition des châteaux de sables (personnages, poissons, animaux, etc...). Chaque participant devra réaliser, sur un temps donné, une construction. L'ensemble des réalisations sera évalué par un jury. TOUS LES ENFANTS RECEVRONT UN LOT.

Le concours aura lieu JEUDI 16 JUILLET 2020 de 10 H à 11 H 30 sur la plage du Nau (à proximité du poste de secours). La remise des prix se fera à partir de 11 H 30 à ce même endroit.

Le concours est ouvert à tous les enfants de 5 ans à 10 ans (en équipe de 2 dans un espace délimité).

Chaque réalisation devra être construite entre 10 H et 11 H 30. La réalisation devra utiliser les matériaux disponibles sur cet espace, soit principalement du sable. **Les enfants devront apporter leur matériel** (seau, pelle, râteau...) et se munir de quelques éléments décoratifs naturels (ex : coquillages, bois, végétaux etc...).

Des photographies de chaque réalisation seront prises tout au long de la construction et à la fin. Elles pourront être utilisées librement par les organisateurs de l'opération dans des actions non commerciales.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter le concours en cas de conditions météorologiques non compatibles avec la bonne réalisation du concours.

Critères du jury : originalité du sujet - créativité - qualité de la réalisation - occupation de l'espace défini

Les concurrents devront s'inscrire les LUNDI 13 et MARDI 14 JUILLET 2020 de 10 H 30 à 12 H 30 au BASSIN et de 16 H à 18 H au Passage d'Egrigny.

Un emplacement numéroté leur sera attribué dans la limite des places disponibles.